

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
Imprimerie Suisse Catholique  
Avenue de l'Église, Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 80	4 50	8 —	12 —
Étranger	2 20	9 —	16 —	20 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.  
Compte de chèque postal 114 54.

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	} la ligne ou } son espace.
La Suisse	20 "	
L'Étranger	25 "	
Réclames	50 "	

**Journal politique, religieux, social**

## Nouvelles du jour

### Les Allemands seraient à huit heures de Pétrograd.

#### Bruit d'intervention japonaise.

Les Allemands seraient à huit heures de Pétrograd, dit une dépêche d'agence. Si cela est, ce ne peuvent être que des détachements d'avant-garde, en automobiles, ou en chemin de fer, qui se sont avancés pareillement; car Pskof, qui est à 270 kilomètres de Pétrograd, ayant été atteint dimanche, il n'est pas vraisemblable que la troupe ait déjà fait depuis lors 250 kilomètres.

Au vu de l'approche des Allemands, le « gouvernement » maximaliste a fait venir de Moscou des régiments pour occuper le point capital de Bologoï, à mi-chemin sur la ligne Pétrograd-Moscou; Bologoï est une des principales gares de croisement du réseau ferroviaire russe. Les maximalistes ont craint à bon droit que les Allemands ne détachassent, depuis Pskof, des troupes dans la direction de Bologoï, pour intercepter les communications entre Pétrograd et Moscou, ce qui isolerait la capitale du reste de la Russie.

Le communiqué allemand ne donne aucun renseignement sur la situation des troupes en marche à travers la Russie septentrionale; il mentionne seulement la capture de deux régiments russes dans la région de Dorpat. En Ukraine, les Allemands s'avancent sur la route de Jitomir à Kief; ils ont dépassé Jitomir de trente kilomètres.

Les dépêches ne disent mot de la nouvelle conférence de Brest-Litovsk. On ignore si les plénipotentiaires russes y sont arrivés; le secrétaire d'Etat allemand pour les affaires étrangères et le comte Czernin ont quitté Bucarest pour s'y rendre.

Les maximalistes manifestent une grande indignation de ce que les Allemands continuent d'avancer; ils ont notifié à Berlin, par dépêche, une demande d'armistice; mais les impériaux, après l'expérience qu'ils ont faite de la duplicité bolchéviste, ne veulent pas se laisser jouer une seconde fois. Leur parti est évidemment pris de ne s'arrêter qu'une fois la paix signée.

La réouverture de l'état de guerre entre la Russie maximaliste et la Quadruple ne pouvait manquer d'influer sur les rapports de Pétrograd avec les Alliés. Ceux-ci sont enclins à oublier la première trahison des bolchéviks et sentent renaître leur sympathie pour la Russie, en la voyant de nouveau aux prises avec les Impériaux. L'ambassadeur du Japon à Pétrograd a quitté la capitale russe, ce qui est une précaution justifiée; mais, à en croire le *Matin*, le Japon, en voyant l'Allemagne traiter la Russie par la manière forte, commencerait à s'inquiéter pour l'Asie et il se pourrait que tout cela eût en dernier lieu pour effet de décider de l'intervention japonaise sur les champs de bataille européens.

Il est important de voir comment certaines questions juridiques ont été tranchées dans le traité de paix de Brest-Litovsk, le premier dans lequel se trouvent résolus des cas qu'aucune guerre, ayant celle-ci, n'avait posés.

Il y avait tout d'abord la question de la dette publique russe. L'Ukraine devait-elle être tenue pour une part de cette dette proportionnée à la place qu'elle occupait dans l'ancien empire? Le gouvernement ukrainien aurait pu invoquer un précédent pour repudier cette lourde succession: la Belgique, lorsqu'elle eut conquis son indépendance par la révolution de 1831, refusa tout simplement d'assumer une part quelconque de la dette publique du royaume des Pays-Bas, dont elle avait été jusqu'alors un membre. Mais l'Ukraine n'était pas dans la même posture que la Belgique; elle avait à négocier un traité de paix avec le vainqueur de l'ancien Etat, dont elle s'est détachée. Ce traité lui apporte des avantages; mais elle est obligée de les payer par des concessions. Il a donc été décidé que l'Ukraine se reconnaît d'ores et déjà débitrice de la part de la dette publique russe, dont l'équivalent est représenté par des travaux publics, des chemins de fer, etc., dont elle a le profit. Pour le surplus, l'éten-

due des obligations de l'Ukraine sera fixée quand les divers Etats russes se seront arrangés au sujet de la répartition entre eux des dettes de l'ancien empire.

Un autre point est celui de la réparation des dommages éprouvés par les particuliers, du fait des mesures de guerre économiques. Avant cette guerre, le droit des gens garantissait l'inviolabilité des biens des particuliers; le droit de conquête ne pouvait s'exercer que sur les biens des Etats belligérants. L'Angleterre, inaugurant la guerre économique, a appliqué le droit de conquête aux biens des sujets ennemis. Tous les Etats l'ont suivie dans cette voie. Au moment des traités de paix, les innombrables particuliers dont l'avoir a été séquestré et vendu au profit du fisc ennemi présenteront des demandes de restitution et chaque Etat belligérant se trouvera à la fois dans le rôle d'avocat de ses ressortissants et de répondant pour les dommages soufferts par les ressortissants ennemis. Ce sera un fantastique entrecroisement de revendications.

A Brest-Litovsk, il a été convenu que toutes les créances de sujets austro-allemands contre des sujets ukrainiens, et réciproquement, qui avaient été annulées par mesure gouvernementale, recouvreront leur validité. Quant aux fortunes ou entreprises séquestrées et que l'Etat séquestre a gardées ou revendues, il a été résolu que l'avoir saisi ou le produit de la liquidation sera restitué aux victimes de la spoliation, qui auront le droit d'intenter une action judiciaire à l'Etat séquestre, lorsqu'il aura laissé dépérir les biens saisis ou qu'il les aura vendus à vil prix.

En ce qui concerne les dommages subis par les particuliers du fait des opérations militaires, il a été convenu qu'ils ne donneraient lieu à aucune réparation, même si les réquisitions ou des destructions de biens ont excédé les bornes des nécessités militaires. Il n'y avait pas moyen de faire autrement que de procéder à la remise réciproque de ces dommages, car on ne pouvait imputer à l'Ukraine les dévastations accomplies par les armées russes en Galicie; et, quant à celles que le territoire ukrainien a subies, elles ont également été le fait des troupes tsaristes, au cours de la grande retraite de 1915.

Les Allemands, en rédigeant cet article, auront songé aux ruines faites par leurs armées en Picardie, dans le démenagement du front de la Somme.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

#### Consécration d'un évêque de camp à Rome

A l'église du Collège anglais, le cardinal de Lai a donné la consécration épiscopale à Mgr Guillaume Keatinge, évêque de camp de l'armée anglaise. Un peloton de soldats anglais assistait à la cérémonie. Etaient présents, en outre, le cardinal Gasquet; M. Gasford, conseiller de la légation britannique auprès du Saint-Siège; M. Howard, ancien ministre de Grande-Bretagne auprès du Vatican; des directeurs des collèges anglais et écossais de Rome; Mgr Stanley, évêque titulaire d'Emmaüs.

#### Le nouvel évêque de Cahors

Le chanoine Poulin, curé de la Trinité à Paris, vient d'être nommé par Benoît XV évêque de Cahors. Le nouveau prélat est né en 1862; c'est en 1909 qu'il a été appelé par le cardinal Amelot à diriger la paroisse de la Trinité, où il s'est attaché tout particulièrement à développer les œuvres sociales.

### Nouvelles diverses

Le ministère des postes à Rome communique qu'il se trouve actuellement sur le front occidental des troupes et des groupes de travailleurs italiens.

— Les journaux italiens apprennent d'Athènes que la Chambre grecque reprendra ses séances le 5 mars.

— Le Conseil de guerre de Lyon vient de condamner respectivement à 14 ans, 5 ans et 15 mois de travaux forcés trois individus qui avaient créé, à Lyon, une véritable agence de désertion.

— Le président de la Société des agriculteurs

allemands, M. Dietrich Hahn, un des pangermanistes les plus notables de l'empire, est mort.

— On mande de Tétouan que le chemin de fer Ceuta-Tétouan (Maroc espagnol) sera inauguré dans les premiers jours du mois d'avril prochain.

— Les élections présidentielle et législatives, au Brésil, auront lieu le 1<sup>er</sup> et le 2 mars: M. Rodrigues Alves est candidat à la présidence sans concurrent.

— La tentative révolutionnaire au Costa-Rica (Amérique centrale) a été matricisée, et l'ordre a été complètement rétabli.

— Le conseil des ministres à Paris, a fixé au 9 mars l'ouverture de l'heure d'été en France.

### Les conditions de l'extension des droits populaires

Dans son sens le plus strict, la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple.

Théoriquement, cette aspiration n'est pas condamnable et ceux qui la proposent comme un idéal à atteindre n'ont pas tort. Se gouverner soi-même est un attribut de l'homme raisonnable; plus on a la maîtrise de ses actes, plus on donne de valeur à sa propre personnalité. L'homme privé qui gouverne bien sa fortune et ses intérêts est justement cité en exemple. Ses qualités d'économie domestique transportées à l'homme public, au citoyen, à l'ensemble des citoyens, à la collectivité, à l'Etat, deviennent des vertus civiques fort appréciées dans la conduite des affaires publiques. Si, au lieu d'un homme, il y en a cent, mille, dix mille à les avoir, si tous les membres d'une nation les possèdent, la mise en commun de ces forces sociales fournit la république parfaite.

Mais cette république parfaite, où est-elle? A-t-elle jamais existé? L'a-t-on rencontrée, comme quelques-uns le pensent, dans la république athénienne? Il faudrait avoir oublié complètement les discours de Démocrite pour ne pas savoir quelles passions jalouses séparaient les citoyens d'Athènes et à quels revirements politiques se livraient les citoyens de l'Attique. Même s'ils avaient été ces hommes publics modèles dont Aristote dressait le programme, on se trouverait grandement en affirmant qu'ils ont composé cette démocratie directe dont on nous vante l'institution. A Athènes, les citoyens délibéraient en dernier ressort des affaires publiques. Oui, mais tous les Athéniens n'étaient pas citoyens, et tous les habitants de l'Attique n'étaient pas Athéniens. Participaient à la vie politique ceux-là seuls qui étaient de condition libre. Dans les démocraties classiques de la Grèce, se trouvaient exclus de tout droit politique les travailleurs manuels: les esclaves domestiques et les serfs attachés à la terre. Sur cent mille habitants de l'Attique, il y avait six mille citoyens; cette démocratie ressemblait singulièrement à une oligarchie.

Pour retrouver la démocratie directe, il faut enjamber les siècles et les pays et arriver à nos cantons primitifs, où l'institution de la *landsgemeinde* représentait la démocratie dans toute la mesure du possible. Mais, la *landsgemeinde* n'ayant lieu qu'un jour par année, le gouvernement du peuple par lui-même n'est qu'intermittent. Il ne peut en être autrement; il faut que les citoyens s'en remettent à des mandataires pour la gestion des affaires, car, sous notre rude climat, la plupart doivent gagner leur pain quotidien par un travail opiniâtre, tandis que, sous le doux ciel de l'Attique, l'Athénien pouvait passer beaucoup de temps à discuter.

La démocratie directe, exercée un seul jour par année, n'est possible que dans des conditions particulières: un territoire restreint et un peuple peu nombreux. La *landsgemeinde*, au lieu de gagner des cantons voisins, a toujours tendu à disparaître, et, si on la conserve encore, c'est par un juste amour de la tradition et du pittoresque, plutôt que pour sa valeur intrinsèque. Dans presque tous les cantons de notre petite Suisse, le gouvernement direct a fait place au gouvernement représentatif. Le peuple abdique ses pouvoirs entre les mains de mandataires. C'est à ce propos qu'a surgi la proposition la plus importante de la réforme constitutionnelle déposée à notre Grand Conseil en novembre dernier. M. Paul Morard a fait observer que, chez nous, le citoyen n'intervient que pour nommer ses députés.

Nous sommes effectivement le canton où le peuple a le moins de droits démocratiques. Quand nous avons élu nos députés, il ne nous reste aucune occasion pour faire valoir d'autres droits; nous nous trouvons avoir tout abdiqué.

Comment, ailleurs, les citoyens, qui font la même opération électorale que nous et qui consacrent ainsi le pouvoir représentatif, rentrent-ils dans la place pour y exercer quelques droits? Par le referendum et l'initiative législative. C'est ainsi que les citoyens manifestent leur volonté ou exercent leur contrôle.

M. Morard demande pour ses concitoyens les droits de referendum et d'initiative, à titre facultatif, c'est-à-dire sans caractère obligatoire, et la nomination du Conseil d'Etat par le peuple. Chacun de ces points a de quoi fournir l'objet d'une discussion intéressante.

En restant sur le terrain des principes, remarquons qu'il n'est pas question de faire de la démocratie pour la démocratie. L'extension des droits populaires n'est pas un but, mais un moyen proposé pour arriver à perfectionner les rouages gouvernementaux.

Comme il importe d'administrer un pays pour le bien du grand nombre, l'ensemble des citoyens jugera d'une façon assez juste de la qualité des mesures gouvernementales. Faire appel au concours de tous, les intéresser à la chose publique, les mettre en présence des difficultés, leur faire peser le pour et le contre, leur donner l'intuition des conséquences des actes du pouvoir, les habituer à prendre des responsabilités, il semble bien que, théoriquement, ce soit là un système politique dont un pays peut tirer le plus grand profit. Mais l'expérience prouve surabondamment que ce système présente de multiples dangers, qui naissent de ce que l'éducation de la démocratie est encore fort incomplète. S'il ne s'agissait que de l'instruire, on pourrait espérer que les inconvénients entrevus disparaîtraient un jour. Le programme est de la rendre bonne. C'est infiniment plus difficile, car elle se trouve pétrie de tous les défauts et de tous les vices de notre pauvre nature humaine. Le premier qui s'aperçoit est l'égoïsme.

Prenez les trente mille électeurs d'un canton suisse, à la fois agricole et industriel. Sur des questions économiques importantes, ils seront sollicités par des intérêts divergents. Considérez-les en producteurs ou en consommateurs, en campagnards ou en citadins, vous verrez entre eux des tiraillements, les uns et les autres se plaignant tour à tour d'être exploités. Les événements actuels illustreraient cruellement ces oppositions, si on laissait les intérêts économiques se combattre en champ clos. Non pas que les citoyens éclairés et raisonnables ne comprennent pas que nous devons mettre en commun nos desirs et nos sacrifices. Mais la masse, ne voyant que ses souffrances et le bien-être ou le profit des autres, se répand en récriminations. En énumérant ce que les uns gagnent, on oublie de récapituler ce qu'ils ont à dépenser pour obtenir ce gain, et l'irritation, dans les villes, est telle qu'on en arriverait facilement à des actes d'injustice contre les campagnards, dont la prospérité s'accroît. D'autre part, parmi les propriétaires terriens et les fermiers, il en est qui ne songent qu'à l'augmentation des prix de la main-d'œuvre et de certaines matières premières, qui absorbent une notable partie des bénéfices qu'on leur envie. Que, au milieu de cette fermentation de la lutte pour l'existence, surgisse une affaire politique importante sur laquelle le peuple devrait se prononcer, il est fort à craindre que la préoccupation de sa vie matérielle ne déborde du cadre et ne fausse la moralité de la consultation des citoyens. Pour une saine démocratie directe, il faut que chaque caste sociale, industrielle, agricole, commerciale, sacrifie une portion de ses intérêts à ceux des autres castes, que chacun se mette au service de chacun, que le peuple ne se décide jamais d'après ses passions, que, en un mot, dans la vie publique, comme dans la vie privée, on ne s'inspire que de la haute morale évangélique.

Si, fréquemment, dans l'histoire, on a vu une nation verser dans la révolution, aller aux extrêmes du jacobinisme, c'est que, précisément, les foules donnaient libre carrière à leurs mauvais instincts, demandaient à leur force la satisfaction de leurs appétits. En mettant à part les « maximalistes » de

Zurich, qu'il sera facile de brider, nous n'apercevons pas en Suisse des éléments assez puissants pour conduire à de pareilles extrémités. Pour le cas spécial du canton de Fribourg; où, à part certains esprits toujours prompts à se tromper, on peut avoir confiance dans le bon sens populaire, car il reste heureusement pénétré d'esprit chrétien, nous n'aurions pas d'inquiétude de voir le peuple nommer directement ses hauts magistrats.

Cette confiance doit-elle aller jusqu'à abandonner généralement à la décision populaire la solution des graves questions politiques qui peuvent se poser? Le député qui a demandé, en automne dernier, qu'on donnât aux citoyens fribourgeois le droit de referendum, excluait l'exercice du referendum pour les matières financières, par la raison que, en plusieurs cantons suisses, on avait fait de si mauvaises expériences que les gouvernements intéressés ne savaient plus comment se retourner pour équilibrer leurs budgets. C'est que le peuple est prompt à dire: « Pas de nouveaux impôts! Qu'on fasse des économies! » Or, on sait qu'il y a des économies fâcheuses, qui risquent de reléguer, en peu d'années, un pays au has de l'échelle du progrès. Le grand art de gouverner, comme celui de s'enrichir, consiste à discerner l'opportunité de certaines dépenses dont le profil escompté se manifestera plus tard, donnant raison aux hommes éclairés contre des hommes, même très instruits, mais à idées trop courtes.

Peut-on demander aux simples citoyens de savoir et de prévoir ce que d'autres ont pu envisager grâce à leurs études? La portée sociale d'un projet de loi ou d'un acte gouvernemental échappe parfois à l'entendement direct du peuple. Celui-ci, sans y mettre aucune mauvaise volonté, ne saisit qu'après un certain nombre d'années l'économie de la loi proposée, lorsqu'il en reçoit les bienfaits. Des exemples doivent surgir à l'esprit de nos lecteurs établissant le fondement de notre assertion.

En résumé, l'extension des droits populaires doit correspondre à l'éducation politique et suppose un peuple foncièrement bon, n'ayant en vue que le véritable bien public.

Faut-il attendre que ces deux conditions soient réalisées pour donner satisfaction aux aspirations démocratiques? Prétendre cela équivaudrait à ajourner indéfiniment une réforme en elle-même désirable. Le plus logique, le plus honnête et le plus sûr est d'introduire des droits populaires nouveaux au fur et à mesure que les citoyens auront montré qu'ils ont su, par leur sagesse, s'en rendre dignes. C'est le cas de procéder par étapes. C'est ainsi que les véritables progrès démocratiques trouveront leur assise et leur justification. Nous avons toutes les raisons de croire que les signataires de la motion de novembre dernier s'inspirent des mêmes considérations et nous pensons que les réformes qu'ils préconisent sont dans le cadre d'une évolution et d'une adaptation bien comprises.

### Procès de socialistes italiens

Devant le tribunal de Rome, a commencé le procès intenté, pour délit, à Constantin Lazzari et à Nicolas Bombacci, secrétaire et vice-secrétaire du parti socialiste. Lazzari et Bombacci ont déclaré prendre l'entière responsabilité des documents saisis à leur domicile.

### GARNET DE LA SCIENCE

#### La fièvre de Malte

Le professeur français Vincent, bien connu par ses travaux sur la vaccination préventive de la fièvre typhoïde, vient de réaliser un vaccin curatif et préventif d'une importante maladie, la mélioiococcie, fièvre méditerranéenne ou fièvre de Malte. Cette maladie contagieuse est due à un microbe, le *micrococcus melitensis*, isolé par Bruce en 1887. Elle sévit avec une intensité particulière dans tout le bassin de la Méditerranée, mais est bien connue également dans l'Amérique du Sud et au Cap. Fièvre ondulante, simulant la typhoïde ou le paludisme, avec lesquels elle a longtemps été confondue, la mélioiococcie est transmise à l'homme par le lait de chèvre et ses dérivés.

Appliquant au *micrococcus melitensis* ses recherches sur les vaccins par cultures tuées à l'éther, le professeur Vincent est arrivé à réaliser un vaccin qui a donné les résultats les plus remarquables tant dans ses applications à la chèvre qu'à l'homme.



La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
Journaux du 26 février

Communiqué français du 27 février, à 3 h. de l'après-midi : Deux forts coups de main allemands, au nord du Chemin-des-Dames, n'ont pas obtenu de résultat. En Champagne, après un violent bombardement, les Allemands ont tenté d'aborder les lignes françaises en deux points, sur les nouvelles positions françaises au sud-ouest de la Butte-du-Mesnil. Les feux des Français ont arrêté les assaillants.

Canonade intermittente assez vive au bois Cheppy et Avocourt. Communiqué allemand du 27 février : Quelques Belges ont été faits prisonniers sur l'Yser. Sur le front des Flandres, des deux côtés de la Scarpe, en Champagne et sur la rive orientale de la Meuse, l'activité de l'artillerie a repris dans la soirée.

Journaux du 27 février
Communiqué français du 27 février, à 11 h. du soir : Actions d'artillerie parfois violentes dans la région de la Butte du Mesnil et sur la rive gauche de la Meuse.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 27 février : Entre l'Adige et la Brenta, des patrouilles de reconnaissance ennemies ont été partout repoussées par nos avant-postes. A l'ouest du Val Frenzella, six duels des deux artilleries. Dans la région du littoral, nos batteries ont bombardé des troupes ennemies concentrées au nord-ouest du Monte Grappa et des convois en mouvement sur le bas Piave. Dans les environs de Cisono, un dépôt de munitions ennemi a été bombardé avec succès par nos aviateurs. Pendant la nuit, nos escadrilles d'avions ont bombardé avec efficacité constante les installations ferroviaires de Bolzano et de Pergione. De nombreux avions ennemis ont effectué des incursions dans la plaine, lançant des bombes sur les localités habitées entre Trieste et Venise. Ils se sont acharnés spécialement sur cette dernière ville.

Communiqué autrichien du 27 février : Entre l'Adige et la Brenta, par moments, activité croissante de l'artillerie. Des aviateurs italiens ont jeté des bombes sur les localités nord fortifiées de Cios, Mezzo, Lombardo et de Bozen, situées loin derrière notre front.

Dans le cours de la nuit, il y a eu trois ou quatre attaques d'avions. Sur Bozen, quinze bombes ont été jetées, dont une a atteint des lieux d'habitation où se trouvaient des prisonniers de guerre. Huit prisonniers de guerre ont été tués et 20 blessés.

La guerre sur mer

Torpillage

Londres, 28 février. (Reuter). — Le navire-hôpital Glenart-Castle, jaugeant environ 6000 tonnes, a été torpillé à 30 milles au sud de l'Ile Lundy. Au moment du torpillage, il avait toutes ses lumières réglementaires allumées. Un canot de sauvetage contenant 22 personnes a été recueilli par le vapeur français Léon, qui les a débarquées à Francea. Une autre barque, contenant 9 personnes, est arrivée à Milford. Mais, à part cela, on n'a rien appris des autres passagers, qui étaient au nombre de 200. Le navire se dirigeait vers la France pour y prendre des blessés.

Nécrologie

Un fils de M. Schneider
M. Henri-Paul Schneider, sous-lieutenant aviateur français âgé de vingt-trois ans, fils de M. Eugène Schneider, directeur des usines du Creusot, participait récemment, en même temps que son frère, le sous-lieutenant aviateur Jean Schneider et plusieurs de leurs camarades à un combat aérien contre une escadrille allemande. Soudain, son appareil fut traversé par des balles ennemies et lui-même blessé d'un projectile au côté. Le malheureux garçon dut atterrir brusquement, tout près des premières lignes. Il fut dégage, sous le feu des mitrailleuses ennemies, et reçut des soins immédiats. Mais, quelques heures plus tard, il expira.

Echos de partout

LE MONSIEUR QUI L'A ÉCHAPPÉ BELLE
De La Fouchardière, dans l'Euve : Le dimanche qui a suivi le dernier raid allemand sur Paris, une centaine de personnes contemplant un immeuble dont il ne restait plus guère que les murs. Devant la maison détruite, des gens bien renseignés expliquaient le travail de la bombe; elle avait envoyé ses morceaux jusque 44-haut, et le balcon du cinquième était descendu jusque là-bas. Le sentiment qui dominait était l'indignation, la soif de vengeance. — Qu'est-ce qu'on leur fera, pour leur faire payer ça ? — Il faudrait d'abord les tenir. — On en tient deux... Qu'est-ce qu'on leur fera ? Personne encore, dans le public parisien, n'avait songé à régler le sort des deux aviateurs faits prisonniers. — Vous verrez qu'on les engraissera dans un camp de prisonniers et qu'on les renverra chez eux à la fin de la guerre.

La réunion annuelle de l'Œuvre du clergé de Genève

Genève, le 27 février. L'assemblée générale annuelle de l'Œuvre du clergé avait attiré une foule énorme de fidèles, accourus de toutes les paroisses du canton et désireux de participer à cette manifestation de la foi catholique. La cérémonie était rehaussée par la présence de Mgr Colliard, notre évêque, qui a daigné présider la cérémonie, et de Mgr Mariéan, Abbé de Saint-Maurice, qui a bien voulu témoigner de son paternal intérêt à l'Œuvre en prononçant le sermon de circonstance.

La superbe église de Saint-François de Sales, à Plainpalais, si spacieuse, était trop petite pour la circonstance. La cérémonie a commencé par le chant du Magnificat, exécuté avec une pieuse perfection par la chorale dirigée par le savant organiste, M. Nicolai. Puis, M. le député Mabut, président du Comité de l'Œuvre du Clergé, a donné lecture d'un rapport très documenté sur l'exercice écoulé. Après avoir souhaité, en termes particulièrement respectueux et délicats, la bienvenue aux deux Pasteurs qui honoraient cette manifestation catholique de leur présence, M. Mabut a commenté les chiffres des recettes et des dépenses. Les comptes solident par un déficit de 5194 francs, sur un total de dépenses de 111,127 fr. Cependant, les souscriptions accusent, en 1917, une augmentation d'environ 5000 fr.

Un certain nombre de familles catholiques étrangères, établies ou en séjour chez nous, ne comprennent pas suffisamment l'importance de l'Œuvre. Aujourd'hui, avec l'approbation de Monseigneur, nous avons acquis la personnalité civile; désormais, si quelque bienfaiteur veut, par testament, faire un legs à l'Œuvre du Clergé, il peut, en toute sécurité, tester en sa faveur. M. le Président a mentionné le décès survenu de M. l'abbé Ferdinand Moynat, ancien curé de Collonges-Bellerive, ainsi que les mutations qui se sont produites dans le clergé des paroisses, dans le cours de 1917. Il a rappelé la démission de M. l'abbé Ruche, comme vicaire général, et dit tout le regret qu'a causé parmi les catholiques et les autorités civiles la détermination de notre guide spirituel.

La loi de Séparation continue à porter ses fruits. Au Grand-Saconnex, la dévolution a été faite, d'un commun accord, entre le Conseil municipal et la Société catholique. A Meyrin, la franche et loyale exécution de la loi est en bonne voie. M. Mabut a parlé aussi de la rénovation du Courrier de Genève, qui s'est produite grâce aux encouragements de Mgr notre Evêque et à la générosité des catholiques, qui se font un devoir de lire, de répandre et de soutenir leur journal.

Il a terminé en remerciant les collecteurs et les collectrices, les groupements et sociétés figurant au compte rendu, les donateurs et souscripteurs, qui ont contribué au résultat financier de l'exercice écoulé. Nous sommes, conclut le vénéré président, une petite barque, apparemment bien fragile. Dieu l'a toujours sagement conduite et merveilleusement protégée. Sa lumière la guide; sa grâce l'anime; sa force la soutient. A nous de ramer vigoureusement, l'œil fixé sur nos pilotes, les prêtres qui nous dirigent! Ils sont à nous et nous sommes à eux! Nous avons beau leur donner une part de nos biens matériels; il sera toujours vrai de dire que nous recevons d'eux beaucoup plus que nous n'aurons donné.

PETITE GAZETTE

Le tiers de l'or mondial
M. Mac Adoo, secrétaire du Trésor, à Washington, évalue le stock d'or monnayé aux Etats-Unis à 15 milliards 205 millions (1er novembre 1917). Depuis la guerre, la proportion de l'or mondial détenu par les Etats-Unis a passé d'un cinquième à plus d'un tiers.

Confédération

Le départ de M. le ministre Wagnière
(P. T. S.) — M. Wagnière, le nouveau ministre de Suisse à Rome, entrera en fonctions immédiatement après Pâques. M. de Planta quittera Rome vers le milieu d'avril.

La Suisse et la guerre

Des bombes sur territoire suisse

Plusieurs détonations ont été entendues, l'autre nuit, peu avant 11 heures, à Schaffhouse et dans les environs. Une enquête a permis d'établir que ces détonations provenaient de jets de bombes d'aviateurs étrangers. On a trouvé, sur la colline du Lengenber, sur le territoire de Merisshausen, deux entonnoirs et un grand nombre de débris de bombes.

Fausse nouvelles

Le journal des socialistes antimilitaristes Humbert-Droz et Graber, la Sentinelle de La Chaux-de-Fonds, se fait le colporteur du bruit suivant lequel, fin novembre, un agent secret de la France aurait pu se présenter à la Banque fédérale de Berne avec une recommandation du Département politique fédéral, pour opérer des recherches et obtenir tous les renseignements concernant les dépôts faits par Turmel et C<sup>o</sup>.

La Zürcher Post et d'autres journaux encore ont reproduit cette nouvelle et ajouté que M. le conseiller fédéral Ador aurait remis à un agent secret français une lettre pour lui permettre de faire à la Banque nationale des recherches très délicates! Ces nouvelles sont dénuées de tout fondement.

La contrebande

Les douaniers de Stein sur le Rhin viennent de découvrir une nouvelle affaire de contrebande. Le principal coupable paraît être un nommé Schwarzer, agriculteur et négociant, dont le domaine se trouve à dix minutes de la frontière allemande et chez lequel on a découvert un véritable dépôt d'articles de contrebande : savon, ficelle, étoffes, etc. Un caporal garde-frontière, du nom de March, est impliqué dans l'affaire. Il a été arrêté et amené à Schaffhouse. Service des rapatriés Depuis le 5 novembre 1917, les trains de rapatriés passent par Bâle-Bienne au lieu de Schaffhouse-Zürich. Le public est prié d'écrire, à partir du 1er mars, au comité des rapatriés, bureau de recherches, gare de Bâle, pour tout ce qui concerne ce service et non plus au bureau zürchois.

La vie économique

Les restrictions alimentaires en Italie

A partir du 1er mars, la consommation de la viande sera soumise dans toute l'Italie à une nouvelle réduction de 10 %. Des céréales pour l'Italie L'Agence américaine a annoncé que les céréales de l'Argentine continueront à arriver normalement à Buenos-Ayres où elles seront embarquées à destination de l'Italie. Le total des stocks actuellement emmagasinés dans le port s'élève à 140,000 tonnes. Arrivages de riz 1000 wagons de riz, venant des Indes, sont en route pour la Suisse. La hausse du cuir L'information selon laquelle, à partir du 1er mars, le prix des chaussures serait élevé de 50 % est inexacte. En réalité, une hausse de 10 % s'est produite au commencement de 1918; mais elle ne portera, dans le commerce de détail, que sur les nouvelles chaussures fabriquées en 1918.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Catastrophe en Chine

A Hong-Kong, pendant les courses, des tribunes publiques se sont effondrées avec des milliers de Chinois. Des centaines de femmes et d'enfants ont été étouffés. Un incendie qui s'est déclaré a fait des centaines d'autres victimes.

SUISSE

Déraillement : deux morts

On mande du Locle : Un grave accident s'est produit à la frontière sur le chemin de fer régional qui relie Moriteau à Mâche. Un train fortement chargé de bois n'ayant pas pu gravir la forte rampe de Charpenent, se mit à redescendre la voie à toute allure, et, au contour qui précède Moriteau, un déraillement se produisit. La locomotive fut fracassée, le mécanicien et le chauffeur furent tués sur le coup.

Tués par un train

Le train partant de Lausanne pour Bienne à 9 h. 15, a tué, hier matin, près de Sébeillon, non loin de Lausanne, une jeune fille de 16 à 17 ans, Mlle Pauline Hristic, élève étrangère d'un collège lausannois.

Un avion suisse incendié

Hier après midi, vers 4 heures, au cours d'exercices sur le terrain de la Richière sur Lausanne, un gracieux appareil qui avait survolé la ville dimanche a pris feu à la suite d'un retour de flamme du moteur. L'éve-aviateur qui le montait n'eut que le temps de sauter à terre. L'avion est presque complètement détruit.

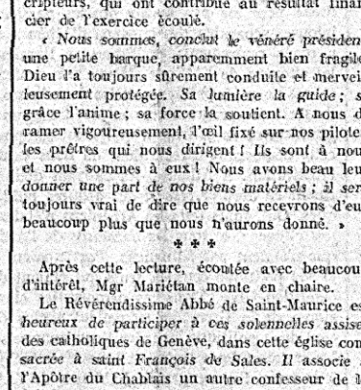
NOUVELLES FINANCIÈRES

Bell et C<sup>o</sup> La société des boucheries Bell et C<sup>o</sup> boucle l'exercice de 1917 par un bénéfice de 699,698 fr. Le dividende sera de 8 %.

Etat civil de la ville de Fribourg

25 février. — Marchello, Halbert, fils de Louis, et de Jeanne, née Luca, de Pierre Terino (Troy), 7 ans, Péroles, 14. Scherens, Emile, époux de Johane, née Menten, charcutier, de nationalité belge, prisonnier de guerre interné à Fribourg, né à Wechter (Brabant) le 24 octobre 1882, Hôpital militaire, 26 février. — Stempfel, Alphonse, époux de Marie, née Fasel, doreur, de Brunsried, 33 ans, rue des Forgerons, 203.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



FRIBOURG

Les conférences du Cercle catholique

La conférence de M. le Dr Beck, sur la motion Weltstein, qui a obtenu un si beau succès, a été organisée par le Cercle catholique de Fribourg, et l'on ne saurait assez remercier sa commission du Cercle de nous avoir procuré cette bonne aubaine. Les Eluctants suisses ont eu à cœur d'être les premiers à applaudir M. le Dr Beck. Aux trois sections que nous avons mentionnées hier, nous devons ajouter la Lepontia, qui était fortement représentée à la conférence de dimanche soir. D'autres conférences, organisées par l'Association populaire, d'entente avec le Cercle catholique, seront encore données prochainement, au même local. C'est ainsi que le R. P. Mandonnet a bien voulu accepter de parler, le 14 mars, sur la Réconvention, et que M. le Dr Singy, coadjuteur de Saint-Nicolas, exposera, le jeudi suivant, 21 mars, la question du nouveau code de droit canon.

Une conférence de M. le Dr Ribéaud

On nous annonce que, mardi prochain, 5 mars, à 8 heures du soir, M. le Dr Alfred Ribéaud, avocat à Porrentruy, donnera, dans la grande salle du Cercle catholique, une conférence sur la « question jurassienne ». Cette conférence, publique et gratuite, est organisée sous les auspices de la Sarina. Nous en reparlerons.

M. Paul Reboux à la Grenette

Il y aura foule, ce soir, jeudi, à la Grenette, pour entendre M. Paul Reboux, le célèbre romancier parisien et l'un des auteurs de A la manière de... le gros succès du théâtre. Avant guerre, sa causerie sera intitulée Les bêtes dans la littérature contemporaine. M. Paul Reboux nous les présentera en liberté, avec sa verve chloïssante. Et, pour notre grand plaisir, il fera des lectures nombreuses, car il fait délicieusement avec autant d'esprit qu'il écrit. Ce sera, dans ce temps tristes, une soirée de réconfort. Prix de places : 1 et 2 francs.

4e CONCERT D'ABONNEMENT

Motet et madrigal

Le quatrième et dernier concert d'abonnement aura lieu dimanche, 3 mars, à 5 heures. A ce concert participera le groupe vocal « Motet et madrigal », dont l'initiateur et le directeur est M. Henryk Opjenski, si avantageusement connu et apprécié dans le monde musical. Ce double quatuor vocal s'est déjà fait entendre avec le plus vif succès à Lausanne, Genève, Montreux, Neuchâtel, etc.; les critiques musicales en font le plus grand éloge. « Motet et madrigal » a pour but spécial de faire revivre l'ancien art du chant « a capella » et d'introduire la belle musique polyphonique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les grandes masses chorales ne conviennent pas à l'exécution du répertoire ancien; ces œuvres des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles n'étant écrites que pour de petits ensembles vocaux. La Chapelle Sixtine, par exemple, ne comprendrait qu'une vingtaine de chanteurs; la Chapelle des Romanistes, à Cracovie, en 1545 n'avait que 9 membres, et J.-S. Bach, à l'église de Saint-Thomas, à Leipzig, ne disposait que de seize à vingt-quatre chanteurs. Hâtons-nous de le dire, cette « motet et a capella » réclame des chanteurs virtuoses, ayant à la fois, assez d'enthousiasme et d'abnégation pour subordonner leur personnalité aux exigences de ce grand art. La musique de l'époque post-romantique, par faite au point de vue technique, est aussi l'expression sincère, tantôt d'un profond sentiment religieux, ou, dans la musique profane, des joies et des tristesses de l'amour. Cette musique polyphonique est d'une richesse qu'on soupçonnerait à peine; telle chanson de Lassus, Manducet et Byrd est un tableau expressif, d'une fraîcheur mélodique, d'une variété rythmique, d'une couleur harmonique qui atteignent parfois à des effets d'un extraordinaire modernisme. Les madrigalistes français, allemands, anglais et italiens qui sont inscrits au programme ont choisi des œuvres exquises, que M. Opjenski, en musique distingué qu'il est, a su faire oublier et faire revivre dans tout leur éclat, grâce à la parfaite interprétation que « Motet et Madrigal » en donne.

Nous entendons d'abord des très beaux motets du Flamand R. de Lassus, de l'Espagnol de Victoria et du Polonais Zarlinski. Le « Motet » apparaît dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle; il est construit en imitations sur une strophe de psaume ou sur un passage de l'Ecriture. Le « Madrigal » a trouvé son origine dans les chants des troubadours provençaux. C'est surtout au XVII<sup>e</sup> siècle que le genre de musique d'église fut appliqué au genre profane, et c'est la forme sévère du contrepoint qui régla ces deux genres.

Nous entendons aussi de vieux Noël français et polonais, d'une naïveté exquise dans leur forme archaïque, d'une allure cependant très caractéristique et expressive. Enfin, nous aurons une série de « madrigaux » français, italiens, allemands, anglais, choisis parmi les plus fines productions du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle. La composition du petit groupe vocal que nous aurons le privilège d'entendre dimanche est excellente. Nous y voyons les noms bien connus de M<sup>lle</sup> L. Barblan, M<sup>lle</sup> Suzanne Gayrard, professeur au Conservatoire de Lausanne, M<sup>lle</sup> Gilliard-Burnand, la cantatrice souvent applaudie dans les concerts lausannois, M<sup>lle</sup> Blatinet, Paschoud, Démonet et ceux de MM. Emmanuel Barblan, Kunz, Frey, Charlet, Géliz; véritable phénix d'artistes qui nous donneront de ces œuvres une interprétation impeccable, car tous ces talents individuels fondus dans un ensemble admirablement discipliné, donnent une impression d'homogénéité et de compréhension artist-



# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## Sur le front occidental

Bulletin anglais

**Londres, 28 février.**  
**Communiqué officiel du 27, au soir :**  
 Les Canadiens ont exécuté avec succès, à Lens, la nuit dernière, un coup de main qui leur a permis d'infliger des pertes à l'ennemi, sans en subir eux-mêmes.  
 Quelques canons de l'artillerie allemande, aujourd'hui, au sud de Cambrai, au sud de la Scarpe, vers la Bassée et Armentières et à l'est d'Ypres.  
 Notre artillerie a tiré sur des formations d'infanterie et des convois, dans la région de Saint-Quentin. Un aéroplane allemand a été contraint d'atterrir dans nos lignes par un de nos avions. Deux autres ont été abattus et un quatrième est tombé désemparé. Un quinzième appareil ennemi a été détruit par nos canons spéciaux. Huit des nôtres ne sont pas rentrés.  
 Nous avons jeté, dans la nuit du 26 au 27, plus d'une demi-tonne d'explosifs sur les casernes et la gare de Tréves. Quatre explosions ont été constatées sur les fourneaux de l'usine à gaz et huit sur la gare.  
 Dans la même nuit, près d'une tonne et demie de projectiles a été jetée sur des champs d'aviation, dans la région de Metz. Des explosions ont été constatées dans des hangars et baraquements. Un aéroplane ennemi rencontré à proximité d'un aéroplane a été abattu. Tous nos appareils sont rentrés indemnes, en dépit de la violence du tir des canons spéciaux et des mitrailleuses de l'ennemi.

## Commentaire Havas

**Paris, 28 février.**  
 (Havas.) — Les opérations sur le front occidental continuent à ne présenter qu'un caractère tout à fait secondaire. De féroces détachements ennemis ont tenté d'aborder nos lignes, en Champagne, au nord du Chemin-des-Dames. Ils furent partout repoussés. Toutefois, la lutte d'artillerie demeure violente, particulièrement en Flandre et sur les deux rives de la Meuse.  
 Il faut noter que l'aviation britannique déploie une activité considérable. Le communiqué allemand d'hier après-midi, en outre, signale même que ses efforts en vue de détruire, entre l'Oise et l'Aisne, des ballons d'observation allemands, et les tentatives des Alliés en vue d'aveugler l'adversaire sont assez significatives.  
 Enfin, la presse allemande répand de nouveau la nouvelle d'une offensive prochaine; mais il faut accepter ces assurances avec réserve.  
 En Russie, la marche de la colonne allemande vers Pétrograd s'est ralentie. Les troupes maximalistes auraient même repris Pskof. C'est là une nouvelle dont il faut attendre la confirmation.

## La menace pour le Japon

**Londres, 28 février.**  
 (Reuter.) — L'agence Reuter apprend que, dans les milieux japonais influents, on n'a pas d'information quant à la suggestion faite en France et relative à la possibilité d'une action, de la part du Japon, en ce qui concerne la débâcle russe. Mais il est certain que les événements récents n'ont pas échappé à l'attention du Japon. L'avance allemande en Russie crée une situation entièrement nouvelle pour tous les Alliés intéressés dans l'est, d'une manière générale. Les derniers événements russes et l'extension allemande vers l'est, en Russie, font courir des dangers les plus graves au Japon. Cette situation doit faire l'objet de l'attention la plus sérieuse de la part des autorités responsables de Tokio, tout comme de la part du public de notre allié oriental.  
 On a l'impression que l'occupation de Pétrograd, dans les circonstances actuelles, signifierait que l'Allemagne ne serait plus qu'à un mois de distance de Vladivostok et que, dans tout au plus six semaines, elle étendrait son emprise sur la Sibirie entière, avec ses riches approvisionnements en vivres et en minerais, ainsi que sur tout le chemin de fer transsibérien. Ces questions montrent que la nouvelle situation présente le plus haut intérêt pour le Japon.

## Torpillages

**Madrid, 28 février.**  
 (Havas.) — La presse annonce, sans toutefois en donner la confirmation officielle, le torpillage du vapeur *Sarniero*.

## Le comte Czernin

**Vienne, 28 février.**  
 (B. C. V.) — La Chambre des seigneurs a voté d'urgence une motion présentée par le parti constitutionnel, aux termes de laquelle la Chambre accorde au comte Czernin sa entière confiance dans sa politique compromise de succès. La motion porte la signature de tous les membres du parti constitutionnel.

## Les Polonais d'Autriche

**Vienne, 28 février.**  
 (B. C. V.) — Les *Nouvelles polonaises* annoncent que, à la séance d'hier du Club polonais, le président du Club, M. Goetz, a donné sa démission, qui a été refusée.

## En Mecklembourg

**Nes-Strelitz, 28 février.**  
 (Wolff.) — Le grand-duc Frédéric-François de Mecklembourg-Schwerin a pris la régence du grand-duché de Mecklembourg-Strelitz.

muniqué est faux, au moins en ce qui concerne le paquebot de la compagnie Hamana, ainsi que le croiseur japonais. Le secrétaire de l'ambassade britannique déclare également qu'aucun croiseur britannique n'a été endommagé par le Wolf.

## Les Suédois aux îles Aaland

**Stockholm, 28 février.**  
 (Wolff.) — Le *brûlé-glace finlandais Nustaja* et le vapeur *Baltic*, ancrés auparavant près d'Aaland, sont entrés dans la baie de Lumparfjorden avec des gardes rouges et des Russes. Envisagent les nouvelles reçues, aucune complication n'est à prévoir. On croit plutôt que les accords conclus seront exécutés.

## La question de paix

**Londres, 28 février.**  
 (Havas.) — A la Chambre des communes, M. Holtz parle de l'acceptation apparente par le comte Hertling des quatre principes de paix posés par le président Wilson et demande une réponse catégorique aux questions suivantes : Le gouvernement britannique souscrit-il ou non à ces principes ? Nos alliés y souscrivent-ils ? Si oui, le gouvernement britannique est-il disposé à prendre des mesures pour rechercher si, étant donné que toutes les parties sont d'accord en principe, il ne serait pas possible de tomber d'accord en termes concrets ?  
 Répondant à ces questions, M. Balfour déclare qu'il ne pense pas avoir mal interprété les paroles du comte Czernin, qui s'est concerté avec le comte Hertling et qui n'avait pas la moindre intention de tenir un langage différent de celui du comte Hertling. M. Balfour répète ses déclarations antérieures, selon lesquelles la diplomatie ne peut encore jouer aucun rôle, car il n'y a actuellement aucun symptôme d'accord virtuel qui puisse rendre fécondes des conversations diplomatiques. Il n'y a aucun symptôme de ce genre dans le discours du comte Hertling. M. Balfour ajoute : « M. Holtz semble croire que le comte Hertling a souscrit aux quatre propositions du président Wilson. Il semble aussi être la seule personne au monde, à part les Allemands, disposée à considérer comme satisfaisantes les déclarations de M. Hertling au sujet de l'Allemagne. Il n'y a pas de meilleure pierre de touche pour l'honnêteté de la diplomatie allemande que la question de la Belgique. La seule ligne de conduite dans ces circonstances était pour l'Allemagne de dire : « Ayant péché, je fais réparation, je rends ce que je n'aurais jamais dû prendre et le restitue sans conditions ! » (Applaudissements.)

## Au Reichstag allemand

**Berlin, 28 février.**  
 (Wolff.) — Au cours de la suite des débats d'hier, au Reichstag, le député Haase, socialiste indépendant, a protesté contre la paix russe, imposée par la violence. En politique intérieure également, règne le principe de la force.  
 M. Erzberger, du Centre, dit que la paix dans l'est est dans le cadre de la résolution de paix de 1917. L'orateur combat les craintes de M. Heydebrand au sujet de la Belgique. Si la Belgique doit être réellement un gage, il faut le rendre autant que possible intact. Il va de soi que l'Allemagne doit rentrer en possession de toutes ses colonies. M. Erzberger proteste ensuite contre les provocations adressées par les paingermanistes à la majorité du Reichstag et à sa personne. Il fait observer que la défection de la social-démocratie qui, au point de vue de la politique de parti, a consenti des sacrifices les plus grands, signifierait une victoire brillante pour l'Entente. La question du droit électoral prussien est aussi une question allemande. Le peuple doit avoir la liberté politique et religieuse.  
 Suite de la discussion aujourd'hui jeudi.

## En Perse

**Stockholm, 28 février.**  
 (Wolff.) — Il s'est constitué à Téhéran un nouveau cabinet, sous la présidence de l'nationaliste Mustafâ-El-Memlek. Ce cabinet remplace le cabinet Aïn-ed-Dowleh, accusé, on reproche ses tendances réactionnaires et trop de complaisance envers l'Angleterre.

## SUISSE

**Notre-Dame de la Paix**  
**Lugano, 28 février.**  
 Hier, à Rovereto (Grisons), Mgr Bacciarini a consacré la nouvelle église de Notre-Dame de la Paix, église votive pour la paix. Elle est annexée au Collège Sainte-Anne, dirigé par les religieux de la Congrégation dont Mgr Bacciarini est le supérieur général.

## Le nouvel horaire

**Demain, 1<sup>er</sup> mars, entre en vigueur le nouvel horaire réduit. En voici les données essentielles en ce qui concerne notre canton :**  
**Ligne Lausanne-Fribourg-Berne**  
 Matin. — Départ de Fribourg à 5 h. 15, pour arriver à Berne à 6 h. 43 (jours ouvrables seulement).  
 Départ de Lausanne à 5 h., de Palézieux à 5 h. 45, de Romont à 6 h. 28 ; arrive à Fribourg à 7 h. 25, départ à 7 h. 40 ; arrive à Berne à 8 h. 47.  
 Train direct partant de Lausanne à 8 h. 12, de Palézieux à 8 h. 51, de Romont à 9 h. 16 ; Fribourg arr. 9 h. 43, dép. 9 h. 47 ; Berne arr. 10 h. 25 ; Olten 12 h. 45 ; Bâle 2 h. 28 ; Zurich 3 h. 10.  
 Train marchandises Romont-Fribourg : Romont dép. 10 h. ; Fribourg arr. 12 h. 54 (jours ouvrables).  
 Soir. — Train marchandises Fribourg-Fiamatt : Fribourg dép. 12 h. 08 ; Fiamatt arr. 1 h. 57 (jours ouvrables).  
 Train omnibus Lausanne-Berne : Lausanne dép. 1 h. ; Palézieux 1 h. 50 ; Romont 2 h. 30 ; Fribourg arr. 3 h. 25, dép. 3 h. 40 ; Berne arr. 4 h. 45.  
 Train marchandises Fribourg-Berne : Fribourg dép. 6 h. 05 ; Berne arr. 8 h. 20 (jours ouvrables).  
 Train omnibus Lausanne-Fribourg-Berne : Lausanne départ 5 h. 47, Palézieux 6 h. 31, Romont 7 h. 05 ; Fribourg arrivée 7 h. 45, dép. 7 h. 50 ; Berne arr. 8 h. 30. (Ne touche pas les haltes de Villars et Fribourg, ni les stations de Thourisbaux et Bümplätz.)

## Direction Berne-Fribourg-Lausanne

**Matin.** — Train omnibus : Berne départ 5 h. 35 ; Fribourg arr. 6 h. 48, dép. 7 h. ; Romont 7 h. 53, dép. 8 h. ; Palézieux arr. 8 h. 42, dép. 8 h. 49 ; Lausanne arr. 9 h. 30 ; Genève arr. 11 h. 45 (direct entre Lausanne et Genève).  
 Train marchandises Fribourg-Romont : Fribourg dép. 9 h. 10 ; Romont arr. midi 05 (jours ouvrables).  
 Train omnibus Berne-Fribourg-Lausanne : Berne départ 10 h. 30 ; Fribourg arr. 11 h. 30, dép. 11 h. 40 ; Romont arr. 12 h. 30, dép. 12 h. 35 ; Palézieux arr. 1 h. 07, dép. 1 h. 10 ; Lausanne arr. 1 h. 50 ; Genève arr. 4 h. (direct entre Lausanne et Genève).  
 Soir. — Train marchandises Romont-Palézieux : Romont dép. 2 h. 35 ; Palézieux arr. 4 h. Train omnibus Berne-Fribourg-Lausanne : Berne dép. 3 h. 18 ; Fribourg arr. 4 h. 23, dép. 4 h. 40 ; Romont arr. 5 h. 40, dép. 5 h. 45 ; Palézieux arr. 6 h. 20, dép. 6 h. 25 ; Lausanne arr. 7 h. ; Genève arr. 9 h. 40 (jours ouvrables).  
 Train marchandises Berne-Fribourg : Berne dép. 4 h. 17 ; Fribourg arr. 7 h. 25 (jours ouvrables).  
 Train marchandises Fribourg-Romont : Fribourg dép. 6 h. 20 ; Romont arr. 8 h. 05.  
 Train direct : Berne dép. 7 h. ; Fribourg arr. 7 h. 40 ; dép. 7 h. 45 ; Romont arr. 8 h. 14 ; dép. 8 h. 15 ; Palézieux dép. 8 h. 39 ; Lausanne arr. 9 h. 05 ; Genève arr. 10 h. 35 (jours ouvrables).  
 Le dimanche, ce train arrive à Fribourg à 7 h. 50, dép. 7 h. 53, dessert toutes les stations entre Fribourg et Lausanne, sauf Villars. Il arrive à Lausanne à 9 h. 46 et à Genève à 11 h. 40.

## Ligne Fribourg-Payerne-Yverdon

**Matin.** — Fribourg dép. 5 h. 50 ; Payerne arr. 6 h. 50, dép. 7 h. 10 ; Estavayer, 7 h. 28 ; Yverdon arr. 7 h. 55.  
 Fribourg dép. 8 h. 10 ; Payerne arr. 10 h. 05 (jours ouvrables seulement ; s'arrête à Payerne).  
 Soir. — Fribourg dép. 1 h. 35 ; Payerne arr. 2 h. 23, dép. 2 h. 47 ; Estavayer, 3 h. 08 ; Yverdon arr. 3 h. 40.  
 Payerne-Yverdon : Payerne dép. 6 h. 18 ; Estavayer 7 h. 27 ; Yverdon arr. 9 h. Fribourg dép. 7 h. 55 ; Payerne arr. 8 h. 38, dép. 8 h. 58 ; Estavayer, 9 h. 22 ; Yverdon arr. 9 h. 53.

## Direction Yverdon-Payerne-Fribourg

**Matin.** — Payerne-Fribourg : Payerne dép. 5 h. 15 ; Fribourg arr. 6 h. 45 (jours ouvrables).

que parfaites. Nous ne doutons pas que M. Motet et Madrigal, trouvera chez nous le même enthousiasme accueilli que dans les autres villes où il s'est fait entendre.

Au programme, nous voyons également, avec plaisir, figurer deux noms connus et appréciés du public fribourgeois, ceux de M<sup>lle</sup> H. Ochsenschein-Hegelschweiler et de M. Rodolphe Hegelschweiler, professeurs au Conservatoire de Fribourg, qui veulent bien prêter leur précieuse concours au 4<sup>ème</sup> concert d'abonnement. Il nous paraît presque superflu de faire ici l'éloge de ces deux artistes, qui comptent dans notre ville tant de sincères admirateurs. Chacun connaît l'impeccable technique de M<sup>lle</sup> Ochsenschein-Hegelschweiler, la beauté de son interprétation, son jeu si large et d'une si belle tenue artistique et ce nous sera un très grand plaisir que de l'entendre et de l'applaudir. M. R. Hegelschweiler nous permettra d'admirer l'ampleur et la belle sonorité de son jeu, la maîtrise de son interprétation et le profond sentiment artistique qu'il déploie dans les deux belles sonates pour piano et violon qui se trouvent au programme. La sonate op. 36 en mi mineur, de F. Busoni, œuvre de grande envergure, qui s'impose par sa magnifique architecture et l'habileté de ses variations. Ce sera une première audition pour Fribourg et la sonate en la majeur de César Franck, qu'on ne saurait trop entendre, tellement elle est belle de lignes et noble d'inspiration.

Ce concert clôturera avec éclat la série des quatre concerts d'abonnement. Qu'il nous soit permis d'adresser ici de vifs remerciements à tous ceux qui ont accordé au Comité des concerts leur appui moral et assuré, par leur participation comme abonnés, le succès de cette initiative artistique. Fort de ces précieux encouragements et désireux qu'il est de procurer à ses abonnés des concerts de tout premier ordre, le Comité des concerts ne recule devant aucun sacrifice et il ose espérer que, pour la saison de concerts 1918-1919, il retrouvera auprès du public fribourgeois le même généreux appui. Il est loin le temps où des artistes comme Riser, Thibaut, Casals jouaient devant une salle presque vide et où la musique ne jouissait pas, chez nous, de tout l'intérêt auquel elle a droit. Les efforts constants déployés par nos excellentes sociétés locales, si admirablement dirigées, par les professeurs si distingués de notre Conservatoire et par le Comité des concerts d'abonnement, ont abouti au résultat souhaité : grouper un auditoire nombreux, compréhensif, goûteux, avec un réel plaisir et un vrai profit, les belles œuvres des grands maîtres de la musique. A. R.

## Institut des Hautes Etudes

Vendredi, 1<sup>er</sup> mars, à 4 h. ¼, conférence du R. P. de Langen-Wendels : Enseignes de la Liberté morale ; 2<sup>e</sup> Timidité et scrupules.  
 A 5 h. ¼, conférence de M. Chérol : M<sup>me</sup> de Pompadour : son influence sur les arts.

## Disparition

Un honorable citoyen de Barberêche, du nom de Fritz Blaser, âgé de 40 ans, a disparu il y a quinze jours de son domicile sans laisser de traces. Blaser avait une situation de fortune fort enviable. On se perd en suppositions au sujet de sa disparition. Des recherches faites à l'aide de chiens policiers dans les bois de Barberêche et le long de la Sarine n'ont donné aucun résultat.

## Conférence agricole

Le dimanche 3 mars, à 2 h. ½ de l'après-midi, à la maison d'école de Lenthigny, conférence de M. le professeur Remy, sur la culture des arbres fruitiers.

## Eglise de la Visitation

**1<sup>er</sup> vendredi de mars**  
**Garde d'honneur du Sacré-Cœur**  
 7 h. 20, messe, suivie de l'Armenie honorable et de la bénédiction du Saint-Sacrement.  
 9 h. soir, réunion mensuelle des associés de la Garde d'honneur. Sermon. Consécration. Bénédiction.  
 Le Très Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

**Fédération ouvrière fribourgeoise.** — Ce soir, à 8 h. ¼, assemblée générale, au Cercle social, Grand'rue, n° 13.  
**L'Avenir, Caisse-maladie.** — Demain soir, vendredi, à 8 h. ¼, au local, réunion du comité et des commissaires.  
**Club d'échecs, Fribourg.** — Assemblée générale annuelle au Café du Gothard, vendredi, 1<sup>er</sup> mars, à 8 h. ¼ du soir. Renouvellement du comité. Reddition des comptes.  
**Männerchor.** — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.  
**Orchestre de la Ville.** — Ce soir, jeudi, répétition urgente au local, à 8 ¼ heures.

Les Marque Français

**CRÈME SIMON**  
 Baume pour la toilette

Buvez le

**STIMULANT**  
 Apéritif au Vin et Quinquina

Lumière concentrée

**OSRAM-AZOLA**

Nouveaux types

**Osram-Azola**  
 Lampes gazeuses  
 25 & 60 Watts

La marque Osram sur la lampe garantit la seule la qualité de la lampe. En vente partout.

Lampes électriques gazeuses jusque 2000 Watts



# "Henneberg-Soie"

Taffetas soie simple et double largeur, noir, blanc et couleurs, etc., de Fr. 1.65 à Fr. 19.50 le mètre  
 Soies pour robes de mariées de Fr. 4.65 à Fr. 19.80  
 Soies pour robes de bal de 4.20 à 28.50  
 de 1.65 à 25. — Solas pour blouses Poluches et velours de Fr. 1.65 à Fr. 28.50 de 5.80 à 45. —

G. Henneberg, a. fabricant de Soieries, à Zurich.

Mademoiselle Louise Favre; Monsieur Eugène Favre, à Sion; Monsieur Paul Favre et ses enfants, à Fribourg; Madame veuve Antoinette Buchs et ses enfants, à La Tour-de-Trême; Monsieur Arnold Corboz et sa famille, à Fribourg, et les familles alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Auguste FAVRE**  
jardinier

leur cher frère, neveu, oncle, cousin et parent, décédé mercredi, 27 février, dans sa 58<sup>e</sup> année, après une courte maladie. L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, vendredi, 1<sup>er</sup> mars, à 8 h. n. Domicile mortuaire: rue de Romont, 27.

R. I. P.

Société l'«Avenir»  
Caisse-maladie, Fribourg

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur compatriote, le soldat

**Monsieur Jos. DING**  
chauffeur à l'Usine à gaz

qui auront lieu vendredi 1<sup>er</sup> mars, à 7 h. heures, à l'Hôpital des Bourgeois.

R. I. P.

L'anniversaire pour le repos de l'âme de notre chère épouse et mère

**Madame SENN**  
née Stadler

aura lieu samedi, 2 mars, à 8 h., à l'église du Collège.

R. I. P.

Les Internés belges, très reconnaissants des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion des funérailles de leur compatriote, le soldat

**Emile Scherrens**, remercient de tout cœur tous ceux qui ont bien voulu s'associer à leur deuil.

Transports funèbres à destination de tous pays

**A. MURITH**  
Fribourg

Magasins: Rue de l'Université 1 bureaux; et Rue de Lyss

TELEPHONE 369.

Coiffeurs, barbiers, Artistes funéraires, Cierges, etc.

On demande tout de suite, une

**bonne fille**

pour aider au ménage et au café. Gages selon entente.

S'adresser à M<sup>me</sup> Beuret, café Fédéral, Saugélérier, Jura bernois. 1072

Ouvrier charron et apprenti maréchal sont demandés tout de suite.

S'adresser à Sandan, maréchal, à Bulle. 1119

On demande pour 15 mars, une honnête

**FILLE**

sachant faire le ménage.

S'adresser à M<sup>me</sup> E. Périat, vins, Fahy, (J. E.). 1152

Entrepreneur de travaux publics de la place de Genève, demande tout de suite

**jeune homme actif**

comme commanditaire, avec apport de 10 à 15,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux A. Duvoisin, 5, Passage des Lions, Genève. 978

ON DEMANDE A ACHETER

**machine à coudre**

Prix ou Adler (à pied). S'adresser sous P 375 B à Publicitas, S. A., Bulle.

Timbres Caoutchouc

**L. GAUTHIER**  
Graveur. — Ecluse NEUCHÂTEL

GRAND **CINÉMA CENTRAL**  
CASINO SIMPLON 3 MINUTES DE LA GARE

Notre grand et légitime succès

**CHRISTUS**

Prolongé le jeudi

Matinée à 4 h.  
Soirée à 8 1/2 h.

Location ouverte, chez M. Feldmann. — Les enfants sont admis et paient demi-place. — La salle sera chauffée.

**Je suis acheteur**

de haricots, fèves, pois des champs, marchandises bien choisies au prix du jour. 1180

Ernest J. Vatter, commerce de grains, Fribourg, rue du Pont-suspendu, 79.

Fabrique suisse de produits alimentaires

DEMANDE A ACHETER

**Haricots, pois, lentilles**

Faire offres sous chiffres P 1424 U, à Publicitas S. A., Bienne.

**Mise en location**

Lundi 4 mars, de 9 à 11 heures du matin, le sous-signé mettra en location devant son domicile à Mannens, près Cousset, pour la durée de 3 ans, son domaine de 15 poses de bon terrain, en un seul mas et plat. Creux à purin avec conduite. Entrée à volonté. Les conditions seront lues avant la mise. 1185

L'exposant: M. Bertschy.

**MODES**

M<sup>me</sup> Bertrand

ex-première de la Maison Lewis de Paris

exposera les

**MODELES DE DEMI-SAISON**

vendredi 1<sup>er</sup> mars

**A L'HOTEL DE ROME**

GENÈVE, 15, rue du 31 Décembre

Téléphone 82-41

DEUX NOUVEAUX COURS de

**dactylographie**

commenceront **lundi 4 mars**. — Nombre d'élèves limité.

Agence Louis BORLOZ, 21, rue de l'Hôpital. — Téléphone 175.

A remettre tout de suite, ou pour époque à convenir, à Fribourg, pour cause de maladie, une

**bonne boulangerie**

bien située. Occasion unique.

Faire offres sous P 327 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**VENTE PUBLIQUE**

Pour cause de décès, M<sup>me</sup> veuve Cotting, au Pahnet, vendra aux enchères publiques, devant son domicile, lundi 4 mars, des 10 h. du matin, du mobilier, ainsi que char à pont, caisse à purin, char à chien avec chien, luge, instruments aratoires, colliers de chevaux et vaches, 1 établi de menuisier avec accessoires, 1 potager complet, 1 moulin à vanner et un certain nombre d'outils trop long à détailler. 1178-879

L'exposant: Agathe Cotting.

A louer pour le 22 février 1919

**un domaine à Balbertswil**

près Guin

de 87 poses, le tout en un seul mas. Eventuellement on pourrait faire 2 domaines.

S'adresser sous P 1172 F à Publicitas S. A., Fribourg.

J'achète des

**Raves blanches et choux-raves**

toutes les quantités ou par wagons. L. Schneider, Morat

**A VENDRE**

en bloc, pour cause de décès, un

**fonds de magasin d'épicerie**

Articles de 1<sup>er</sup> choix.

S'adresser sous P 367 B à Publicitas S. A., Bulle.

**HOUILLE BLANCHE**

Le soussigné se recommande pour la livraison de

tubes de chauffages électriques (Pat. N° 76772) pouvant être installés dans les tourneaux en catelles et les radiateurs de chauffage central

H. Stegrist-Holliger, Aarau

Chauffage rationnel! Empti du courant de nuit

**A LOUER**

pour le 25 juillet, avenue de Pérolles, appartements de 3, 4 et 5 chambre et à mansarde, avec tout le confort moderne. 949

S'adresser à M. Cimma, fabricant, Pérolles.

**A louer ou à vendre**

pour le 25 juillet prochain, la Villa N° 1, avenue du Moléson, Gambauch. P 26 F 181

Pour renseignements, s'adresser à L. Hertling, architecte, Riehenstr. N° 3.

**TONNEAUX VIDES**

n'importe quelle quantité, sont achetés aux plus hauts prix. 749

Joseph Fries

commerce de tonneaux

EMMENBRUCKE, Lucerne

**ATTENTION**

Je demande à acheter des rails Decauville et des tôles ondulées ou plates, noires ou galvanisées. 1043

Offres détaillées, si possible avec prix, à Félix Gillardet, rue du Flon 2 et 4, Lausanne.

**A VENDRE**

pour 1918, encore quelques wagons de bon

**anthracite**

contre paiement comptant. Offres sous chiffres T 813 Z à Publicitas S. A., Zurich.

**Couchettes en fer**

depuis Fr. 15.—

**Bercolonnettes**

GRANDE OCCASION

jusqu'à épuisement du stock

CHEZ

**F. BOPP, ameublements**

rue du Tir, 8

**A LOUER**

logements de 3 à 5 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles.

S'adres. chez M. H. Hogg-Mons, Avenue du Midi, 17.

A louer un

**bâtiment**

contenant 2 logements, un atelier neuf. Convientrait pour n'importe quel métier. Grand jardin, assés. Entrée pour 15 avril ou à volonté.

S'adresser à Alfred Mauroux, à Autigny.

**Avis aux étudiants**

A vendre d'occasion, l'Histoire naturelle, en quarante volumes, par le comte de Buffon, ainsi qu'un volume de l'Histoire universelle, ancienne et moderne, illustrée de 54 planches et 17 cartes, par J.-H. Schnitzler. P 1153 F 1170

A la même adresse, à vendre une flûte en ré et une clarinette m-b à treize clés.

S'adresser sous P 1153 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Rideaux brodés**

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-soleil, plumetis, broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier. P 358 G 593

H. Meffler, Hérisau, fabricant spéciale de rideaux brodés.

**Perdu**

de Tivoli à la Rte du Botzet, Avenue de Pérolles, un porte-monnaie contenant une certaine somme et une clef de maison.

Le Rapporteur offre récompense à la Police locale. 1191

**ON DEMANDE**

**une jeune fille**

comme remplaçante pour 5 à 6 semaines pour la Manutention.

S'adresser: à la maison S. Knopf, Fribourg.

**Fille de cuisine**

est demandée, tout de suite, au Buffet de la gare, Fribourg.

**ON DEMANDE**

une fille pour tout faire et aider au café. P 1101 F 1107

M<sup>me</sup> NEUHAUS, Neuchâtel, N° 90, Fribourg.

**HOTEL**

Dans petit hôtel du canton de Neuchâtel, on demande

**une jeune fille**

pour aider à la maîtresse à la cuisine: bonne occasion d'apprendre à faire une bonne cuisine.

Adresser les offres sous chiffres P 1076 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1093

**Lingère**

chemises pour hommes et dames depuis 1 fr. aussi que réparations en tous genres.

E. Aebly, lingère, route Neuve, 163. 1039

**AVIS**

Société commerciale demande

**agent**

à la Commission dans tous les cantons du canton de Fribourg

Elle désire rentrer en relation d'affaires qu'avec des hommes actifs et sérieux. 1080-244

S'adresser sous chiffre P 1044 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Famille distinguée recevrait

filles de bonne famille

**EN PENSION**

pour étudier la langue. Ecole à Bâle ou Riehen. Piano et leçons à disposition. Vie de famille et soins attentifs assurés.

Pour références et conditions, s'adresser à M. P. Reek, Riehen, Bâle.

On demande pour immédiatement ou pour le printemps, un

**JEUNE HOMME**

pour lui apprendre la profession de ramonneur.

Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffres P 5311 J à Publicitas S. A., Saint-Imier.

Un bon café de la place demande une honnête

**jeune fille**

pour servir au café et aider au ménage. 1157

S'adresser sous P 1150 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Appareils photographiques**

neufs et d'occasion

Grand choix

— CATALOGUE GRATUIT —

**A. SCHNELL**

9, Pl. St-François, Lausanne

**Ferme à louer**

tout de suite, contenance 28 hect. dont 12 hect. prés; Haute-Savoie, voisinage Genève.

S'adresser pour offres et renseignements à M. Goujon, notaire, Saint-Julien-en-Genève (France). P 1093 F 1105

**Pommes de terre**

On en demande à un bon prix ainsi que des choux et des carottes.

Ecrire sous M 21237 L Publicitas S. A., Lausanne.

**Machines à écrire**

Papiers pour dito.

Carbones & Rubans.

Fournitures générales.

Agence LOUIS BORLOZ

21, Rue de l'Hôpital.

Téléphone 175.

**SELLIERS**

2 ouvriers sont demandés chez G. Combremont, Yverdon. P 21312 L 1172

On demande pour Bulle

**une cuisinière**

ET UNE

**femme de chambre**

ayant déjà fait du service. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 1168

S'adresser sous P 403 B à Publicitas S. A., Bulle.

On demande pour fin mars une bonne

**sommelière**

servirait dans un magasin. Bonnes références exigées.

S'adresser à Pierre Magnin, Croix-blanche, à Châtigny. (Fribourg) 1183

**Enchères publiques**

Il sera vendu aux enchères publiques, sous autorité de justice, samedi 2 mars, à 10 h. du matin, devant la Grencie, à Fribourg, une vache rouge et blanche âgée de 6 ans. La vente aura lieu à tout prix. Paiement comptant. P 1161 F 1178

Greffe du Tribunal de la Sarine.

**A VENDRE**

un gros char à pont, complet, en bon état, caisse à gravier neuve et un char à ressorts pour marchés.

S'adresser à Madame veuve Marie Vonlanthen à Rosensens. P 1157 F 1177

**Café à remettre**

pour cause de départ, marchand très bien. Clientèle assurée. Peu de reprise. NABILL, Rue des Terrasses 4, Lausanne. 1171

Di-partition complète des et de toutes les impuretés du lait en employant la

**ROUSSES**

**Crème LYDIA**

et le

**Savon FLOREAL**

Succès garanti

Prompt envoi par poste contre remboursement de 4 fr. 50, par la Pharmacie de Jura, à Bienne.

**Pour deuil:**

Chapeaux  
Crêpes, brassards  
Craoates

CHOIX A DOMICILE

Téléphone 643

—

**CHAPELLERIE GALLEY**

24, rue de Lausanne, Fribourg

**Foyard**

saie et autre bois durs, sont achetés par J. Schwab, tapissier, Grandes Râmes, Fribourg.

**Aménagement**

**trousseaux complets**

**Th. STRUB**

10, Rue du Père Girard, 10

vis-à-vis de l'Orphelinat

Téléphone 626

**FRIBOURG**

Toujours un grand choix prêt à livrer

Chambres à coucher

Salles à manger

Tous les meubles en détail

à des prix très avantageux

—

A vendre, rière Ougy et Ménéries,

**magnifique pré**

de 9 1/2 poses, entouré en partie de haies et bordé par ruisseau. Prix avantageux. 1068

S'adresser à M. Cattinaz, juge, à Ougy (Broye).

**Location**

Ancienne maison suisse demande à louer, hall de longue durée, au centre commercial de Fribourg de

**BEAUX LOCAUX**

pour magasins

de 50-100 m<sup>2</sup> de superficie, avec une à deux belles vitrines. Achat de l'immeuble, en cas de convocation, pas exclu. Prière d'adresser offres précises avec indication du prix de location, sous chiffre P 1154 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande pour un Institut d'enfants en Suisse romande (garçons de 8 à 15 ans), une personne âgée d'au moins 40 ans, de langue française, catholique, comme

**maîtresse de ménage**

Connaissances de la cuisine, soins aux malades, soins maternels exigés.

Faire les offres par écrit, avec références à l'appui, sous P 1162 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1167

**Auberge à louer**

Le soussigné expose en location par voie de soumission, pour la durée de 3 ans, l'auberge du Monton, à Belfaux, avec ses dépendances comprenant écurie, remise, bûcher, étable à porcs, jeu de quilles avec cabinet et pont de danse, un grand jardin avec espaliers. P 646 F

Entrée en jouissance le 25 juillet 1918. Les soumissions doivent être adressées chez le propriétaire, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

Emile HAYOZ.

**AVIS**

Fiancés ou jeunes mariés qui vendent acheter vos meubles dans le courant de l'année, COMMANDEZ-LES maintenant et livrables plus tard et vous serez à l'abri de la hausse continuelle, car j'ai un magasin un grand choix de meubles en sapin, chêne et noyer à prix avantageux. P 5112 F 913-215

**Paul LEIBZIG,**

successeur du dépôt « Gruyéria », Fribourg.

(MAISON FRIBOURGEOISE)

**AUTO-TAXIS**

Tél. 700

**Vente publique**

Lundi, 4 mars, à 1 heure après-midi, M. Bertschy, à Mannens près Cousset, vendra aux enchères publiques 4 vaches, 4 genèses, 1 veau, une chèvre, des poules, 1 fauchense, 1 hache-paille, 1 coupe-racine, 1 char, 1 char à purin avec tonneau et toyoar, une charrie BRABANT, un battoir, herbes, 2 h. onettes, ustensiles de laiterie, colliers de chevaux, cloches, fourches, râteliers, chais, etc., etc.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant, M. Bertschy, à Mannens. P 5112 F 913-215

**VENTE DE BOIS**

La commune de Pierrforteba vendra, aux enchères publiques, mardi 5 mars, dans son bois du Croquetet, 65 tas de lattes. Rendu-à-vous des mineurs, à 1 1/2 h. après midi, à l'étang de Remerswil. P 1025 F 1017

Par ordre: ex Secrétaire communal.

Etude de M. Ch. LACHAT, notaire, à Porrentruy

**Vente publique d'une ferme**

Le samedi 2 mars, dès 2 heures après midi, à BURE, à l'auberge de la Couronne, les héritiers de Dame Hermance BURRUS, née ECABERT, à Sainte-Croix-aux-Mines (Alsace), exposeront en vente volontaire aux enchères publiques:

**LA FERME DE NALÉ**

sise sur le territoire de la commune de Bure, et comprenant une maison d'habitation, avec chésal d'une grange et écurie récemment incendiées, jardins et vergers, et de belles pièces de terre, en nature de prés, champs et forêts, le tout d'une contenance totale de 35 hectares 58 ares 50 centiares, soit environ 110 journaux.

Cette propriété, située sur la route cantonale de Bure à Fahy, à 30 minutes de chacune de ces deux localités, possédant toutes deux une fruterie, est d'une exploitation facile et peut nourrir 20 à 25 pièces de bétail.

Au grés des amateurs, les pièces de terre pourront être mises en vente au détail, mais le bloc sera réservé.

Pour renseignements, s'adresser au notaire soussigné.

Terme pour les paiements, moyennant cautions solvables.

Par commission: Ch. LACHAT, notaire.